



Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations: Modalités de mise en oeuvre

La Fédération des Fonctions Publiques CFE-CGC représentée par Nathalie MAKARSKI et Catherine GILLES a participé le 24 novembre 2015 au Conseil Commun de la Fonction Publique en présence de Marylise LEBRANCHU, Ministre de la Décentralisation et de la Fonction Publique. Les modalités de mise en œuvre du protocole d'accord PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations) étaient à l'ordre du jour.

➔ REVALORISATION DES GRILLES INDICIAIRES

Le travail sur les grilles est prévu pour le 1er trimestre 2016. Près de 500 textes statutaires doivent être modifiés en une année.

➔ VALEURS PROFESSIONNELLES, RECONNAISSANCE DE LA CARRIERE

Les premières réunions sont prévues dès le mois de décembre.

➔ REPRISE DES DISCUSSIONS SUR LE DIALOGUE SOCIAL

➔ MODERNISATION DE LA POLITIQUE DE LA FORMATION

➔ PREVENTION ET PRISE EN COMPTE DE LA PENIBILITE

Les Fonctions Publiques CFE-CGC ont conscience de la charge de travail dans un calendrier tendu qui se veut très ambitieux.

Les Fonctions Publiques CFE-CGC rappellent l'impératif de dégeler le point d'indice à hauteur de 1% minimum, au vu de la perte de pouvoir d'achat constante des fonctionnaires.

Les Fonctions Publiques CFE-CGC demandent que les cadres supérieurs et les corps atypiques ne soient pas oubliés.

Les Fonctions Publiques CFE-CGC réaffirment l'impératif d'une nouvelle politique de Ressources Humaines au sein de la Fonction Publique.

Les Fonctions Publiques CFE-CGC demandent de la transparence et de la pédagogie sur la rémunération des fonctionnaires. Les salariés du privé s'illusionnent trop des rémunérations des agents publics, ce qui ternit leur image alors qu'il faut saluer leur engagement sans faille et leur professionnalisme dans une période extrêmement difficile pour notre pays.

CONTACTEZ VOS DÉLÉGUÉS POUR PLUS D'INFOS